

LIGUE DE TIR D'ALSACE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE



Samedi, le 26 octobre 2024

(67) LINGOLSHEIM

ORDRE du JOUR

1. *Ouverture et bienvenue*
2. *Nomination des scrutateurs*
3. *Vérification des pouvoirs*
4. *Approbation du procès-verbal :*
5. *Rapport d'activités et d'orientation*
6. *Rapport Financier*
7. *Rapport des réviseurs aux comptes*
8. *Budget prévisionnel*
9. *Décharge au Trésorier*
10. *Décharge au comité*
11. *Elections*
12. *Définition des taux de cotisations et contributions*
13. *Vœux et suggestions*
14. *Intervention des invités*
15. *Divers*
16. *Distinctions*

1. OUVERTURE ET BIENVENUE

Monsieur Hugues SENGER ouvre la séance à 14h40.

Il remercie les membres présents et tout particulièrement les invité(e)s :

M. Jean-Marc HAAS-BECKER, Président du Comité Régional Olympique et Sportif du Grand-Est.

Le Président remercie l'Amitié de LINGOLSHEIM, son président M. Jean-Marc HAAS-BECKER et ses membres pour l'organisation des assises.

Il remercie la ville de LINGOLSHEIM pour l'accueil l'Assemblée Générale en ses murs.

Il rend hommage aux présidents de clubs, souhaitant la bienvenue aux nouveaux élus, leurs rendant hommage pour leur engagement quotidien, leur proximité avec les licenciés, et leurs efforts à suivre la ligne politique de la Ligue d'Alsace de Tir (LTA), et de la FFTir.

Une minute de silence est observée en mémoire des disparus dans la famille du tir alsacien au cours de la saison.

- - -

Intervention de M. Pierre HOLNER, CTCUS concernant le nombre de licenciés minimum de 5 avant radiation du club par la FFTir en opposition au droit local qui spécifie qu'il faut 7 personnes au minimum pour pouvoir créer une association.

Le président et M. HAAS-BECKER donnent les explications sur les textes cités.

Remarque lui est faite de respecter l'ordre du jour afin que les assises ne soient pas invalidées pour non-respect de formalisme imposé par les statuts..

2. NOMINATION DES SCRUTATEURS

Se présentent :

- 03265296 - M. Marc MAIRE - 0167222 - LA FRATERNELLE SAÂLOISE
- 00945605 - M. Frédéric HAUTVAL – 0168297 – APCR GUEBWILLER.
- 82507280 - M. Loïc UEBERSCHLAG - 0168001 - S.T. MASEVAUX.
- 82444065 - M. Gilbert REMPP - 0167442 - S.T. WISSEMBOURG.

L'assemblée générale accepte les scrutateurs à l'unanimité des voix présentes, sans abstention ni opposition, par vote à main levée, sans qu'aucun membre ni aucune voix ne demande le vote à scrutin secret.

3. VERIFICATION DES POUVOIRS

L'assemblée général étant élective, le Comité Directeur du 31 août 2024 a décidé d'utiliser le vote électronique proposé par la société ALTERNACTIVE avec son système OMBEA.

- - -

Le secrétaire général procède à la vérification des présences par l'utilisation des boîtiers électronique.

Le rapport édité par le système fait apparaître que 87 clubs de tir sont présents sur 96 clubs ayant au moins 1 voix.

Les 87 clubs représentent 325 voix sur 355 possibles.

Au moins le quart des Sociétés étant représentées, totalisant au moins le quart des voix, le quorum est atteint. L'assemblée peut délibérer valablement.

4. APPROBATION DU PROCES-VERBAL :

Le procès-verbal de l'AG ordinaire du 25 novembre 2023 a été adressé à tous les membres le 26 septembre 2024 et publié sur le site internet de la LTA.

Aucune remarque, n'est parvenue au secrétariat de la LTA, ni présentée à ces assises.

84 clubs adoptent le procès-verbal par vote électronique avec :
293 voix POUR, AUCUNE voix CONTRE, 25 voix ABSTENTION.

5. RAPPORT D'ACTIVITES ET D'ORIENTATION

Le président, M. Hugues SENGER présente le bilan d'une année d'activité, les perspectives de développement pour les années à venir, à savoir :

- Evolution du nombre de licenciés et conclusions.
- Résultats sportifs et actions de l'ETR.
- Projets.
- Législations.
- Objectifs 2021/2025.
- Montant des cotisations.
- Conclusion.
- Remerciements.

INTRODUCTION.

- Peu de changements durant la saison 2023-2024 :
 - Fin de la sortie de covid vers d'autres défis de continuité d'activité.
 - Innovations :
 - Difficultés : TSA, Black Field, TDL .22LR, TAL, etc.
 - Succès : Elsass-Cup, U-challenge-FFTir, CAC, ... et les AA !
 - Challenge : continuité, arbitrage, accueil des nouveaux licenciés, ...
 - Effort pour : ludique/compétition, bénévolat, gestion du plomb,
 - JOP2024
- Attractivité/sollicitations/communication :
 - CDFC 10m/Haguenau, CM/Lingolsheim, FO/Cernay, Arbalète match/RCS, etc.
 - Passage de la flamme olympique le 26 juin 2024.
 - O. Muller/Haguenau et S. Guerrero/Cernay.

EVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCES.

2022/2023 : 11 055 licencié(e)s, progression +3,8% (FFTir +4,1%)

2023/2024 : 11 792 licencié(e)s, progression +6,7% (FFTir + 7,6%)

- Levier naturel et augmentation continue, très lente malgré la Covid, mais ...
 - Jeunes : effet Covid => effort de « refonte » à faire >>en cours de 2016 à 2024 +9,1% - De 2020 à 2024 + 7,3%.
 - Adultes : >45ans, population majoritaire qui stagne. de 2016 à 2024 +27,4% - De 2020 à 2024 + 15,6%.
 - Féminines : lente progression. Poursuite de l'effort de recrutement. de 2016 à 2024 +40,0%% - De 2020 à 2024 + 27,2%
- Repères :
 - Recrutement : forte attractivité car >10% de création de licences/an
 - Fidélisation : toujours en berne qu'il faut nous « redéfinir »
 - Potentiel d'augmentation du nombre de licenciés :
Licenciés 2015 = 8932 lic. + création des 8 dernières années = Potentiel de 21 223 lic. soit +20%.

Malgré des réels efforts de promotion, le tir classique ne séduit plus.

Des projets de modernisation, mise aux normes, développement des stands de tir sont en cours.

Nous devons développer de nouvelles pratiques, plus ludiques, plus souples :

- Vers les 8 à 14 ans, et leur fidélisation.
- Le rapprochement avec les organisations du sport scolaire, soutenir davantage le développement d'écoles de tir,
- L'acquisition d'équipements, exemple : Sport Quantum, etc.
- La formation de moniteurs jeunes, d'arbitres jeunes, etc.
- Echec relatif du dispositif Pass'sports.
- Vers les féminines, la marge de progression est énorme.
- Aller vers le sport en entreprise, cf. Club de tir du Piémont/RCS

Les tireurs de loisirs représentent 85% des détenteurs d'avis préalables,

- Nécessité d'augmenter l'accès aux stands de tir 25m.
- Formation d'animateur & d'accueil, ...

Démontrer les apports et les valeurs de la pratique compétitive.

RESULTATS SPORTIFS

- Reprise des championnats
- Critérium des armes anciennes, Black Field, ...
- Développement du TSV,
- Quelques rencontres et concours : TAL, TLD 22RL, Open 10m, e-Elsass-Cup,
- Peu de proximité des lieux de CHPT France :
Chalon, Volmerange, Tarbes, Moulin, Vitrolles.
- Océanne Muller
N°5 mondiale carabine 10m Dame
5^e aux JO de Tokyo et Paris
3^e à la finale des coupes du monde 2024
- Sébastien Guerrero, BTC Cernay > JO2024
- Mélanie Couzy, BTC Cernay > JO2024
- CDM AA : Pascal LOUIS, double Champion du monde

PARTICIPATIONS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

2022-2023 :

11050 licencié(e)s; 99 Clubs : 321 participants à 564 épreuves représentant 46 clubs.
67 podiums France, 37 podiums Internationaux.

2023-2024 :

11792 licencié(e)s; 100 Clubs : 337 participants à 516 épreuves représentant 37 clubs.
72 podiums France, 30 podiums Internationaux.

Le président présente le tableau récapitulatif le nombre de podiums obtenus par chaque club alsacien.

Il présente les podiums obtenus individuellement par les tireurs.

PARTICIPATIONS AUX COMPETITIONS INTERNATIONALES

12 athlètes représentant 9 clubs ont réalisés 30 podiums internationaux.

Une manche de la coupe du monde Arbalète match s'est déroulée au RCS.

En Plateaux, le BT Cernay a reçu des équipes d'Amérique du Sud et d'Inde pour l'entraînement avant la JOP.

ECOLES DE TIR AUX FRANCE 2023/2024

2023-2024 (2022-2023) :

51 clubs avec au moins 1 jeune licencié (-4)

36 EdT déclarées (+2)

364 jeunes EdT licencié(e)s (-36)

81 participations aux CdF(-10)

- Résultats marqués par l'après covid.
Densité/profondeur, maturité, alimentation collectifs & pôles.
- Rôle de l'ETR: détection, entraînement & suivi des potentiels :
SPECTRE, Transfrontalier/SBSV/Heitersheim, Jeunes 67/68, accompagnement détections & sélections
- Vers une action massive de recrutement via l'UNSS/lycées.

FORMATIONS 2023/2024

- Progression du programme fédéral des cibles couleurs : 437 actifs
- CAC : 180 formés en 2023/24, 90 inscrits en 2024/2025
 - Base en terme de sécurité, réglementation, manipulation d'arme, accueil
 - $\frac{3}{4}$ pour conforter leur connaissance, $\frac{1}{4}$ pour un complément
- Brevets Jeune Encadrant : 1 formé et diplômé
- animateurs : 58 => 33 /56 clubs dans le Bas-Rhin, 25/42 dans le Haut-Rhin
- Initiateurs : 14 => 6 dans le Bas-Rhin, 8 dans le Haut-Rhin
- Formateurs actifs : 12 clubs dans le Bas-Rhin, 13 dans le Haut-Rhin
- =>64% des clubs ont au moins 1 formateur actif,
- Succès de l'animateur, réorienté vers l'accueil & fidélisation : CAC
- Montée en compétence : initiateurs ->BF1/CQP
- Rajeunissement : S2/S3 ->S1/S2
- Moniteur TAR (dès que possible)
- **Actions phares :**
 - **Capacité à Accueillir et a Conseiller (CAC),**
 - Animateur/initiateur : animation, personnes en situation de handicap, tutorat
 - Jeunes encadrants : « moniteur adjoint » en Ecole de Tir, 3 diplômés
 - Relance de l'arbitrage: formation par l'ETR sur le modèle de l'animateur, « vie ma vie », formation en ligne, **dotations vestimentaires**
 - PSC1 obligatoire avant inscription au CAC/animateur/initiateur
 - Dirigeants : ITAC, statuts & règlement intérieur, harcèlement, etc.

PARATIR

- Succès des JOP
 - 3 médailles.
 - Stages 2024/2025 :
 - Samedi 23 novembre 2024 : Formation continue sur le thème du Handi-Tir
 - Samedi 23 novembre 2024 (après-midi) : 1er stage entraînement Handisport
 - Samedi 4 Janvier 2025 (journée) : 2ème stage entraînement Handisport
 - Samedi 15 février 2025 (après-midi) : 3ème stage entraînement Handisport
 - Préparation formation continue Para-tir
 - Contact Lisa Roettele, Michel Kuhn, Patrick Morel.

L'EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE.

- **Florence VOLTZENLOGEL**
 - Attachée Technique Régionale/LTA
 - Responsable Entraînement Ligue/ Diplôme d'Etat Sup. JEPS
- **Agathe BISTON-STROBBE**
 - Attachée Régionale Formation/LTA
 - Responsable Formation Ligue / Diplôme d'Etat JEPS
- **Lisa ROETTELE**
 - Educateur sportif Départemental / CDT67
 - Diplôme d'Etat JEPS
- **Anthony HAAS**
 - Animateur sportif départemental / CDT67
 - Responsable Compétition Ligue / Diplôme d'Etat JEPS
- **L'ensemble de l'équipe technique régionale et départementale :**
 - Pauline JUNG, Jérôme FOURNIGAULT, Isabelle OBRY, Jérémy LEPAGE, Pascal LOUIS, Serge Meyer, David Caillaux, Hubert Christnacher.
- **L'ensemble de des Responsables Entraînement Club dans les clubs.**

COMMUNICATION

- Presse quotidienne régionale
 - Politique restrictive ; Exposition olympique.
- Ligue d'Alsace, ETR,
 - Facebook : 1ère publication le 12/03/2018.
 - 2022/23 = 1000 « like » de la page et 1300 abonnés.
 - 2023/24 = 1099 « like » et 1496 abonnés.
 - Les thèmes de publications : Compétitions, Stages Techniques, Formations, Actions des différentes Commissions (AA, féminine...), Actions de découverte...
- Flash info : refonte
- LTA web

ARBITRAGE

Arbitrage

69 arbitres, principalement ISSF et TAR

70% arbitres actifs issus du CDT68

11% féminines

Relance de l'arbitrage – en cours

Formation par l'ETR sur le modèle de l'animateur,

« vie ma vie » : 3 stagiaires dont 1 candidat arbitre

Arbitre de club : formation en ligne, ...

15 arbitres stagiaires >>10 vers arbitres départemental

Focalisation

Complémentation des équipements individuelles.

Actualisation du remboursement des frais.

Equipes constituées >> transfert de compétence.

PROJETS 2024 >>> 2028

- Arbalète Fiel : initiation, prêt de matériel, animation, CDF IR900 en 2027 ?
- Handi-tir/Para-tir : contact Lisa ROETTELE
- Comité des jeunes
- FFSU
- UNSS : en concertation avec le CDT67, plan national de l'action « 2 heures de plus de sport au collège », Open BISCHOFFSHEIM, etc.
- Sport en entreprise, concours de PIEMONT-BARR, sponsor, RCS, etc.
- Plateau : création d'une EDT au BTC Cernay, animateur de club, arbitres,
- Féminines : 2*portraits « Femmes de tir », Air Girly, les RDVs
- Arbitrage : « vie ma vie ! »
- Tir Senior Alsace (TSA) : projet de criterium, entraînement, etc.
..., succès hivernal, féminisation et pré-vétérans
- Electronisation des cibles : SQ à 10m, 200m
- Arbalète match : WC & WCH au RCS
- Transfrontalier & SBSV, ... Pauline JUNG
- Refonte du site web par prestataire extérieur

DEVELOPPEMENT DURABLE

- REP – responsabilité étendue du producteur
 - Loi pollueur/payeur de janvier 2022,
 - Ecotaxe sur les étuis à l'achat, montant évolutif en fonction de l'efficacité...
 - Organisme agréé par l'Etat pour collecte, traitement et revalorisation
 - Mise en œuvre au 1^{er} trimestre 2023, en attente de décret d'application, ...
- Agence Européenne des produits chimiques : Plomb
 - Collecte de 90% du plomb, **>5 ans pour mise en place dans les clubs**, dérogations complexes pour disciplines olympiques, etc.
 - Processus de contrôle à définir.
 - Lessivage des surfaces et ventilation.
 - Piège à balles >récupérateur de balles.
- Poursuivre l'électronisation des cibles 200m.
 - Convention de développement, cibles KONGSBERG.
 - 30 000 euros de participation sur un projet global de 75000 euros (cibles, aménagement, câblage sécurisé, etc.)
- Bruit et réduction des nuisances
 - Travaux réalisés par de nombreux clubs
 - Procédure en cours et aide de la ligue
- Cofinancement de récupérateurs de plomb pour cibles 10m
 - Quasiment « zéro » pollution !
 - Projet d'équipement de "nouveau" piège à balles 10m pour les clubs qui accueillent compétitions et stages (convention développement)
 - Cibles 10m SIUS, MEYTON et DISAG.
 - Prix unitaire 500€ -25% = 375€ >>> 50% Ligue ~20 000€ et 50% Club
 - Envisagé entre 80 et 100 cibles concernées (Maximum 120)
 - BISCHOFFSHEIM, HARTHOUSE, KALTENHOUSE, RCS, Riedisheim, SIERENTZ, (autre ?)

PROJET SQ10*215

- Porteur de projet : COCOTIR - Comité de Coordination du Tir (ligues Alsace, Lorraine, Champagne)
- Nombre de cibles : 375
- Sport Quantum 10m : 315 (215 Alsace et 100 Lorraine)
- Meyton 50m : 60 (Champagne)
- Coût : 985 000 €
- Principale aide : Région Grand Est (30 %)
- Maximum 73 856 € par an pendant 4 ans car budget limité à 200 000 €
- Ligue reste propriétaire du matériel

- Participation : Ligue (20 %, soit 500 euros/ciblerie) et CDTir (10 %), signature d'une convention
- Nombre de clubs : 21, soit 6 Haut-Rhin, et 15 Bas-Rhin + Wittenheim 15
- Ordre de priorité :
 - Clubs chefs de centre territoriaux (accueil compétitions)
 - Clubs possédant une école de tir
 - Autres clubs
- Rappel :
Cible nue - base origine :
 - Coût devisé décembre 2021 2500
 - Participation Région (30 %) -750
 - Participation Ligue (20 %) -500
 - Participation CDTir (10 %) -250
 - Reste à charge club 1000
 Cible nue – base actuelle :
 - Coût devisé octobre 2022 2975
 - Participation Région - 750
 - Participation Ligue - 500>950
 - Participation CDTir - 250
 - Reste à charge club 1425>1025
 Augmentation de prix : aluminium, composants électroniques, etc.
- Montant de l'investissement 2024
 - 71 cibles SQ pour 213 000€ dont 75 000€ payés par la Région.
 - Augmentation de prix de 2975 à 3315/ciblerie TTC soit pour 71, un total de 236 000 euros
 - Donc 23 000 euros supplémentaires à la charge de la LRTA

LÉGISLATION – ARMES

- 2743 avis préalables validés.
- 4133 visiteurs enregistrés en tir d'initiation.
9 visiteurs positif au contrôle FINIADA.
- SIA repoussé au 1^{er} trimestre 2023 >>1^{er} trimestre 2024 = 27 février 2024.
 - Création du compte avant le 31 décembre 2024.
 - Chargement manuel de la nouvelle licence (2024/2025).
 - Certificat médical valide lors du renouvellement de la licence.
 - Convention FFTir/Police nationale.
Décret du 17 septembre 2024.
Signature de la convention le 21 octobre 2024
Similaire à la convention FFTir/gendarmerie.

GOVERNANCE DU SPORT

- Gouvernance du sport est reportée à 2025 :
 - Limite d'âge, non-cumul (2 mandats consécutif max), parités, scrutin direct par les clubs... à partir de 2024 pour la FFTir et 2028 pour les ligues.
 - Dans l'immédiat, en 2024 :
 - Changements de statuts FFTir : le 8 juin 2024.
 - Changement du règlement intérieur : le 7 septembre 2024.
 - 2025 : Régionalisation et statuts types pour les ligues, Club (?), ...
 - 2024-2028
 - Construction stand de tir & homologation.
 - Statuts FFTir 2024 >>Statuts ligue avant 2028.
 - Egalité homme/femme.
 - Limite à 3 mandats.

Le président présente les réformes fédérales qui ont permis de mettre la Fédération en conformité avec la loi n° 2022-296 du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France.

GOUVERNANCE DE LA FFTIR

Il explique le déroulement des votes lors de l'AG électorale de la FFTir et tout particulièrement le vote du collège A où chaque club devra se prononcer par vote en ligne, sur les listes composées de 36 noms (pour moitié de femmes et pour moitié d'hommes) au scrutin proportionnel.

Les clubs voteront :

1er tour : du mardi 3 décembre au vendredi 6 décembre 2024,

2e tour : lundi 9 décembre au jeudi 12 décembre, si absence de quorum au 1er tour

L'Assemblée générale se réunira le 15 décembre 2024 en AG Ordinaire

Le président informe l'assemblée qu'avec son groupe de travail, ils ont constitué une liste de 36 noms, brigant la présidence de la FFTir lors de l'AG électorale.

Il présente les raisons pour lesquelles ce groupe s'est constitué, développant la profession de foi, les objectifs et projets qu'il entend mener pour la prochaine mandature.

LES OBJECTIFS DE LA LTA 2021/2025

- Poursuivre « LTA 2021 » vers « LTA 2025 »
- Terminer la relance post-covid,
- Mise en œuvre de la convention avec Région GE,
- Droit de détention & homologation
- Développement de la pratique
 - Ludique et scolaire/universitaire,
 - Féminine, entreprise, ...
 - Développement durable,
 - Capacité d'accueil & de compétition
 - Réussir les innovations
- **Aider nos clubs, et structurer la LRTA**
 - 67/68/LTA : rationaliser l'administration et le fonctionnement
 - Accompagnement « rajeunissement » de la gouvernance
 - Les personnes « clé »,
 - La dépendance vis-à-vis des personnes indispensables
 - 2023 :
 - Trésorerie, retard, reconstruction, renforcement,
 - 2024 :
 - Trésorerie, homologation, jeunes, féminisation, ...
 - Renouvellement comité directeur
 - Professionnalisation accrue, groupement d'employeurs,
 - 2028 :
 - Renouvellement CD & bureau
 - eSport
 - Proximité avec les clubs et leurs dirigeants,
 - Clubs : évolution des mentalités & gouvernance, mutualisation & maillage territorial, professionnalisation, ANS/PSF & compte ASSO, récompenses honorifiques, ... Continuité de l'activité
 - Ligue : assurer la résilience
 - Clubs : accentuer la proximité
 - Risques d'exposition au plomb.
 - Homologations

MONTANT COTISATIONS

- Remerciement à la Région, aux communes, ... pour les aides apportées au Tir.
- Nécessité d'investissement 4 à 5 euros/adultes + grands projets.
- Subvention ANS/PSF en baisse 2020>2024 = 10 à 6 000 euros/an.
- Budget de ligue volontariste.

CONCLUSION

- Continuité du Projet de développement de la LRTA 2013/21 et 2022-2025
- Priorités
 - Formation des dirigeants >>continuité d'activité
 - Maillage territorial ->Grand Est + démarrage Centre Alsace
 - Numérisation -> digitalisation du Cdt67/LTA/Cdt68
 - Actions vers publics spécifiques,
 - Convention de développement Clubs/LTA
 - Droit de détention, homologation, et environnement
- Cf. les présentations des CDT67 & CDT68
- Cf. Les rapports des commissions sur :
 - TSA, AA, Féminines, Arbalète Field, ...
 - <http://www.liguetiralsace.fr/index.php?id=485>

6. RAPPORT FINANCIER

Le secrétaire général présente le compte de résultats ainsi que le bilan de l'exercice 2023-2024 excédentaires de 8 180,75€.

Total des charges : 605 492,82 €, dont 91 950€ de charge de personnel.

Total des produits : 613 673,57 €, dont 357 395€ de part ligue sur les licences.

7. RAPPORT DES REVISEURS AUX COMPTES

M. HAUTVAL présente le rapport des réviseurs aux comptes établi le 16 octobre 2024 par :

- 00945605 - M. Frédéric HAUTVAL – 0168297 – A.T. CR. GUEBWILLER.
- 82507280 - M. Loïc UEBERSCHLAG - 0168001 - S.T. MASEVAUX.
- 82522397 - M. Philippe SCHLACHTER- 0168444 - A.T. DE LIGSDORF.
- 82477251 - Mme Caroline SAINT-EVE 0168020 - CARTOUCHE BATTENHEIM

Excusé :

- 82444065 - M. Gilbert REMPP - 0167442 - S.T. WISSEMBOURG.

Les réviseurs "certifient les comptes annuels réguliers et sincères, donnant une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la Ligue Régionale de Tir d'Alsace à la fin de cet exercice".

Les réviseurs proposent à l'Assemblée de donner quitus au Trésorier.

8. BUDGET PREVISIONNEL

Le secrétaire général présente le budget prévisionnel 2024-2025 en équilibre.

Total prévisionnel des charges : 844 500 €, dont 96 000€ de charge de personnel.

Total prévisionnel des produits : 844 500 €, dont 397 000€ de part ligue sur les licences.

9. DECHARGE AU TRESORIER

85 clubs donnent décharge au Trésorier par vote électronique avec :

291 voix POUR, 2 voix CONTRE, 28 voix ABSTENTION.

10. DECHARGE AU COMITE

85 clubs donnent décharge au Trésorier par vote électronique avec :

290 voix POUR, 2 voix CONTRE, 27 voix ABSTENTION.

11. ELECTIONS

ELECTION DU COMITE DIRECTEUR

25 candidats se présentent au suffrage de l'Assemblée Générale.

L'article 11 des statuts spécifie que *"La Ligue est administrée par un Comité Directeur comprenant au minimum de 12 et au maximum de 24 membres..."*

Le Candidat ayant obtenu le moins de voix ne sera pas élu au Comité Directeur.

A l'issue des votes :

Candidats	N.Lic.	Nb. Votants	Nb. voix votant	Nbr. voix POUR	% Pour
WOLF Nadège	01067164	87	325	319	98%
MARTIN Jean-Marc	02111652	87	325	314	97%
MANGIN Elisabeth	03284362	85	311	310	100%
KURTZ Bertrand	82472825	85	322	309	96%
LIOTTA Isabelle	82773664	87	325	309	95%
MARTIN Denis	03409672	87	325	309	95%
MEYER Alain	02525490	87	325	309	95%
JUNG Pauline	03395998	87	325	308	95%
VAILLY Guy	02372732	87	325	308	95%
KRUMM Freddy	00629171	87	325	307	94%
HENNICK Jacqui	82494856	85	319	302	95%
SENGER Hugues	00600038	87	325	298	92%
SUPPER Patrick	82445916	86	320	298	93%
FOURNIGAULT Jérôme	02544785	87	325	297	91%
SIGRIST Olivier	02515274	87	325	296	91%
NAAS Emmanuelle	03284133	87	325	295	91%
DEBENATH Roland	00600088	85	311	292	94%
MUNCH Christian	01116653	86	322	292	91%
SABLONG-SHEER Emmanuelle	82536770	86	323	289	89%
DESOUS Henri-Georges	82806729	87	325	281	86%
HAAS-BECKER Jean-Marc	00600079	85	319	281	88%
DENYS Gérard	02624306	87	325	268	82%
BANGEL Denis	00508845	85	315	255	81%
BALZER Denis	02612756	85	315	253	80%
GOERGER Jacky	02984136	85	322	218	68%

Monsieur GOERGER Jacky n'est pas élu.

ELECTION DU PRESIDENT

Après s'être retiré pour choisir en son sein, le Comité Directeur propose M. Hugues SENGER au poste de Président.

84 clubs désignent M. Hugues SENGER au poste de PRESIDENT par vote électronique avec : **291 voix POUR**, 15 voix CONTRE.

ELECTION DES REVISEURS AUX COMPTES 2024-2025

Se présentent,

- 00945605 - M. Frédéric HAUTVAL – 0168297 – A.T.C.R. GUEBWILLER.
- 82507280 - M. Loïc UEBERSCHLAG - 0168001 - S.T. MASEVAUX.
- 82444065 - M. Gilbert REMPP - 0167442 - S.T. WISSEMBOURG.
- 82522397 - M. Philippe SCHLACHTER- 0168444 - A.T. DE LIGSDORF.

L'Assemblée Générale accepte les candidats à l'unanimité des voix présentes, par vote à main levée, sans qu'aucun membre ni aucune voix ne demande le vote à scrutin secret.

ELECTIONS DES DELEGUES A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFTIR

Au vu du nombre de candidats qui souhaitent représenter la Ligue d'Alsace à l'assemblée générale de la FFTir, il est décidé de définir les candidats par vote électronique.

Candidats	N.Lic.	Nb. Votants	Nb. voix votant	Nbr. voix POUR	% Pour
SENGER Hugues	00600038	82	306	283	92%
KRUMM Freddy	00629171	81	304	271	89%
JUNG Pauline	03395998	81	301	290	96%
UEBERSCHLAG Loïc	82507280	80	294	201	68%
BOURGES Gilles	03284163	81	296	131	44%
BANGEL Denis	00508845	79	295	91	31%

MM. SENGER et KRUMM étant membre du comité directeur de la FFTir, ceux-ci sont désignés par l'Assemblée comme délégués.

- **1^{er} délégué** : 00600038 - M. Hugues SENGER
0167116 - AMITIE LINGOLSHEIM
- **2^{ème} délégué** : 00629171 - M. Freddy KRUMM
0167393 - S.G.T. NIEDERBRONN
- **1^{er} Suppléant** : 03395998 - Mme. Pauline JUNG
0167398 - SOCIÉTÉ DE TIR SAINT-HUBERT UHLWILLER
- **2^{ème} Suppléant** : 82507280 - M. Loïc UEBERSCHLAG
0168001 - S.T. MASEVAUX.

12. DEFINITION DES TAUX DE COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS

Les définitions des taux de cotisations et contributions sont votés par vote électronique.

LICENCE - PART REGIONALE - AUGMENTATION de 2€ / licence ADULTE

79 Votants
144 voix Pour
145 voix Contre
5 voix Abstention

Licence « A » adulte : PAS d'augmentation de la part Ligue (19€).

LICENCE - PART REGIONALE - 3€ / licence JEUNE – maintien

77 Votants
228 voix Pour
43 voix Contre
8 voix Abstention

Licence « B » jeune : Maintien de la part Ligue (3€).

LICENCE - PART REGIONALE - 8€ / cotisation Société - maintien

78 Votants
270 voix Pour
11 voix Contre
12 voix Abstention

Cotisation Société : Maintien de la part Ligue (8€).

ABSENCE AUX ASSEMBLEES GENERALES

"Tout club non représenté aux Assemblées Générales par le président ou un membre licencié du club dûment mandaté, sera redevable de : **100€** au titre de la participation aux frais d'assemblée.
Les sommes ainsi perçues seront intégrées dans les lignes budgétaires réservées aux jeunes."

71 Votants
175 voix Pour
77 voix Contre
6 voix Abstention

L'Assemblée Générale maintient le montant redevable pour absence aux assemblées générales.

13. VŒUX ET SUGGESTIONS

Aucune suggestion ou vœux n'étant parvenu au secrétariat, personne ne demande la parole.

14. INTERVENTION DES INVITES

Intervention de M. Jean-Marc HAAS-BECKER, Président du CROS Grand-Est.

15. DIVERS

- L'Assemblée Générale de la LTA se tiendra le 22 novembre 2025 à HARTMANNSWILLER (68)
- Celle du CDTir67 le 25 octobre 2025 à la Maison Départementale des Sports du Bas-Rhin.
- Celle du CDTir68 le 18 octobre 2025 à FRELAND.

16. DISTINCTIONS

Le Secrétaire Général présente la liste des licenciés auxquels l'Etat, la FFTir ou la LTA ont décerné une distinction honorifique, au titre de leur engagement pour le TIR.

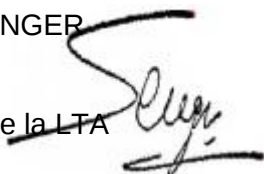
Le président remet le Mérite Fédéral de bronze à M. Jacques OESTERLE du Tir Sportif Mulhousien.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt l'assemblée générale à 18h15, invitant les participants à un moment de convivialité.

Fait à LINGOLSHEIM, le 26 octobre 2024.

Hugues SENGER

Président de la LTA



Roland DEBENATH

Secrétaire de séance

